

Image not found or type unknown



Changer mon nom de famille

Par **NaoualW**, le **27/04/2012 à 10:43**

Bonjour,

Je me tourne vers vous pour avoir des infos concernant ceci...

Je suis agé de bientôt 18 ans (fin mai 2012), et je porte depuis ma naissance le nom de famille de ma mère ; mon père m'ayant reconnu lorsque j'avais 8ans.

J'aimerais modifier mon nom de famille (de ma mère), pour le remplacer par celui de mon père...mais celui-ci ne veut pas vraiment y mettre du sien pour les démarches...voir même ne veut pas bouger pour faire quoi que ce soit!

Ma question est la suivante : quelles sont TOUTES les possibilités que j'ai pour faire changer mon nom de famille svp ? Est-ce que je peux faire ce genre de démarche, sans l'accord de mon père ? Dois-je le faire avant mes 18 ans ou également après ?

Merci par avance.

Par **amajuris**, le **28/04/2012 à 15:06**

bjr,

on ne change pas de nom aussi facilement, il faut des raisons légitimes prévues par la loi (nom ridicule, en voie d'extinction...etc...)ce qui ne semble pas être votre cas;

votre solution c'est d'adopter un nom d'usage;

cdt

Par **Iolo**, le **29/04/2012** à **23:10**

Meme moi je reve de reprendre le nom de ma maman
car je porte le nom dun homme qui ma reconnue a lage de 6mois
dont ce nes pas mon pere biologique et qui ma fais des attouchements sexuelle etant petite
imaginez vkus dans quel etat esprits je suis depuis toutes ces annees

Par **MaelysD**, le **24/06/2012** à **17:38**

Bonjour,
Je souhaite également changer de nom de famille, j' aimerais porter le nom de jeune fille de
ma mère. Je ne sais pas si mon motif est suffisant..vu que mon géniteur n' est jamais passer
devant le tribunal..pour le viol qu' il m'as commis..je n' ai jamais porter plainte.